

LOI SUR LES ANIMAUX

Le cervelas et le poisson rouge

A propos de l'article intitulé «Acheter des lapins en couple? Une nouvelle loi en eau trouble» (24 heures du 2 septembre 2008):

S'agit-il d'une œuvre inédite de notre cher Jean de La Fontaine récemment découverte? Que nenni.

Ici, point de place pour l'affabulation; que du vrai, du sérieux, du suisse.

Après le sujet douloureux et existentiel du cervelas, qui aura tenu en haleine tout un pays (certainement un des défis majeurs du début de ce XXI^e siècle pour la Suisse), la nouvelle législation sur la protection des animaux est entrée en vigueur le 1^{er} septembre (et non pas le 1^{er} avril comme pourrait le laisser supposer le contenu du texte de cette nouvelle loi).

Dorénavant, plus d'aquarium sans au moins deux poissons. A propos, la loi ne précise pas quelles sont les couleurs autorisées. Par ailleurs, leur a-t-on seulement demandé s'ils étaient d'accord de cohabiter avec quelqu'un d'autre? L'expression «muet comme une carpe» prend ici tout son sens.

Un qui doit bien se marrer, c'est le ver solitaire! Lui, la loi, y veut pas connaître.

Bob Joner,
Renens

MÉTAMORPHOSE

Participer à quoi?

La participation montée par la Municipalité de Lausanne pour tenter de faire passer son projet Métamorphose ne pas-



La nouvelle loi sur les animaux est entrée en vigueur le 1er septembre

sionne pas les foules. Les Lausannois n'auraient-ils rien compris? Ils ont trop bien compris au contraire. Compris que cette participation est à ranger parmi les farces et attrapes.

A quoi peut-on participer? En tout cas pas à la réflexion sur les objectifs du projet Métamorphose et au meilleur moyen de les réaliser puisque ces objectifs ont été, dès le départ, décrétés non négociables. Et pour bien faire comprendre que la population était invitée à circuler sans discuter, la Municipalité a aussi décrété où seraient placés les principaux éléments du projet: les stades, l'écoquartier, etc.

Résultat: la démarche de participation se résume à pouvoir discuter du seul écoquartier. Dans les prospectus de vente de la démarche, elle se résume à rêver sur tout: quels services pour les bébés? comment s'éclairer? quelles règles de vie pour la convivialité? quelles activités? Etc. Sur tout, sauf sur l'essentiel. Car la première question à se poser -

où cet écoquartier serait-il le mieux implanté à Lausanne et pourquoi? - ne figure pas au programme. Il serait sans doute préférable de mettre le Ola (pardon le holà!) à cette prétendue participation qui, en plus, coûte cher. Pourquoi?

Pour rien.
André Rouyer,
architecte,
Lausanne

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Ne sombrons pas dans le ridicule!

A propos de l'article intitulé «La journée, les Romands préfèrent conduire sans phares» (24 heures du 14 août 2008):

Ami(e)s automobilistes, ayez un peu de bon sens. Ne roulez pas phares allumés en plein jour, sauf, bien entendu, dans les tunnels, et en cas de visibilité réduite. Parce que si vous ne voyez pas un véhicule de la taille d'une voiture, de jour et en plein soleil sans qu'il ait les feux allumés, rendez votre

permis ou consultez un ophtalmologue!

De grâce, ne cédez pas aux élucubrations alémaniques d'un BPA en mal de reconnaissance, et rejetez leur aberrante et grotesque consigne. Outre une consommation de carburant accrue, circuler de jour phares allumés ne sert à rien, sinon à donner un faux sentiment de sécurité.

Ce qui pourrait devenir un nouveau diktat n'empêchera pas des inconscients de rouler alcoolisés, ou de traverser des localités à 80 km/h. L'Autriche a fait marche arrière et renonce à cette mesure ahurissante; il est donc encore temps de résister, et de revenir à la raison pour ne pas sombrer dans le ridicule... tous feux allumés.

Stéphane Arlt,
Lausanne

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

La démonstration par le vide

Touchant le futur Musée cantonal des beaux-arts, le groupe de réflexion Eveil-Citoyens constate ceci: on s'est polarisé sur l'implantation d'Ouchy-Bellerive avant de convaincre les Vaudois, entreprise suffisamment difficile, de la valeur culturelle des «trésors picturaux» demeurés en sommeil.

Pourquoi a-t-on confié la mission d'informer l'opinion publique au directeur du musée encore en charge? L'exposition intitulée avec cynisme «Eclairage» se réduit à un pédantisme caricatural difficile à percevoir par nous autres têtes modestes.

Pour éclairer davantage encore le bon peuple, en visite de

musée, on y a pallié puisque, on a même institué une «cellule pédagogique» afin que le rassemblement de caisses vides, tant critiqué, décède sa haute signification.

Si le référendum aboutit, en novembre, on le devra pour une bonne part au responsable directorial d'«Eclairage»: le message qu'il a voulu délivrer est de plus en plus perçu comme une provocation puérile.

Le futur musée a vocation cantonale: il n'est donc pas nécessaire de lui faire jeter l'ancre à Ouchy-Bellerive. D'autres sites dans le canton lui conviendraient parfaitement. De quelle logique se réclame-t-on? Boccioni a peint d'admirables et délicieuses scènes lémaniques, qui se verront à l'intérieur de l'édifice contesté. En revanche, à l'extérieur, l'austère sévérité du bâtiment, sa masse, agresseront le vivant paysage du lac!

Attirés par la peinture, par sa valeur patrimoniale, nos semblables sont capables de se déplacer. Voyez l'Hermitage, la Fondation Gianadda. On s'y rend; personne n'attend de les voir venir à soi.

Jean-Pierre Macdonald,
maître des dépêches
d'Eveil-Citoyens,
Lausanne